Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-212203517-20260703-2026_30-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de TREFFRIN

Séance ordinaire du 01 juillet 2026

Date de convocation
25 juin 2026

Date d'affichage
03 juillet 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 13
Présents : 12
Absents : 1
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TREFFRIN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents :
LEVENEZ Sophie, MAHE Christophe, LE SAUX Laëtitia, MET Philippe, BOURLES Delphine, VESSIER Sylvie, DECELLE Khévin, LE MANACH Sophia, LE ROUX Vincent, BELLOCHE Éric, COLLOBERT Rosen, ABEGUILE Sabine

Absents excusés : DURDON Jean-Luc
Procurations : DUDON Jean-Luc donne procuration à BELLOCHE Eric
Secrétaire de séance : Delphine BOURLES

N° 2026-30

Tarifs communaux – Droit de place pour les gens du voyage

Mme le Maire propose au Conseil municipal d'instaurer des tarifs communaux concernant le droit de place lors de l'accueil provisoire des gens du voyage sur la commune de Treffrin.

Il est proposé les tarifs suivants :

- 30 € / famille / semaine
- 300 € de caution

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **VALIDE les tarifs proposés ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Sophie LEVENEZ

MAIRIE DE TREFFRIN (CÔTES-d'ARMOR)

La secrétaire de séance,
Delphine BOURLES